



Projet

« Semer les graines d'éthique dans l'esprit des populations »

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet « Semer les graines d'éthique dans l'esprit des populations » est consubstantiel à la création de la Chaire.

Aujourd'hui, force est de constater le retard de la culture sur le phénomène technique (hystérésis culturelle simondonnienne) dont l'évolution, extrêmement rapide, prend souvent de court nos us et coutumes. Ce retard est particulièrement grand en Afrique où la plupart des langues locales n'intègrent pas dans leur champ lexical et même cognitif les concepts et outils qui structurent la dynamique du technocosme. Un tel retard ne peut être rattrapé sans un recours à l'éthique dont la particularité est de livrer au monde des valeurs qui cadrent avec les nouvelles exigences axiologiques du développement.

L'éthique dont nous nous proposons ici de semer les graines est l'osmose du socialement désiré et du techniquement possible dont l'intelligence artificielle (IA) est la parfaite illustration. Elle s'inscrit méthodologiquement dans l'esprit de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA.

Le Projet « Semer les graines d'éthique dans l'esprit des populations » a été donc conçu pour répondre aux préoccupations suivantes :

1. Jusqu'où les langues africaines, dans leur capacité à exprimer adéquatement les concepts humanistes hérités de la dynamique du technocosme, peuvent-elles aller ?
2. Comment devrait-on diffuser en Afrique et sans discrimination ou obstacle linguistique les valeurs que promeut l'UNESCO à travers la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA?
3. Quelle stratégie d'appropriation mentale, linguistique et culturelle des valeurs que promeut l'UNESCO ?

De ces préoccupations, naquit en 2012 l'idée d'instituer un concours de traduction en langues africaines du substrat des valeurs et principes inscrits dans les Déclarations et Recommandations de l'UNESCO engageant les États africains.

OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de ce projet est de maximiser, à travers des concours de traduction, les efforts de vulgarisation des valeurs et principes contenus dans la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le premier objectif spécifique de ce projet est de contribuer à impliquer scientifiquement les langues africaines dans la réalisation des ODD (Objectifs du Développement Durable).

Le deuxième objectif spécifique est de sélectionner les meilleures traductions des Déclarations et Recommandations de l'UNESCO dans les langues africaines dominantes et les langues en danger.

Le troisième objectif est de favoriser l'appropriation mentale, linguistique et culturelle des valeurs et principes contenus dans les Déclarations et Recommandations de l'UNESCO.

Le quatrième objectif est d'enrichir les langues africaines des concepts nouveaux qu'impose l'entrée de l'Afrique dans le technocosme.

Ce Projet comporte deux Phases :

- La première est polarisée sur la bioéthique, notamment la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme.
- La seconde a pour champ d'élection l'intelligence artificielle.

Phase 1 – Traduction de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme

La première phase du projet « **Semer les graines d'éthique dans l'esprit des populations** », axée sur la bioéthique, se subdivise en 2 éditions. La première édition a été réalisée en Côte d'Ivoire, en 2012, à travers une cérémonie présidée par la Ministre de l'Éducation nationale (Mme Kandia Camara), Présidente de la Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO. Les langues du concours étaient le baoulé, le bété et le malinké.

La deuxième édition de la Phase 1 sera organisée au Burkina Faso avec l'École doctorale de l'Université Joseph Ki-Zerbo. La langue retenue pour le Concours est le moré.

Phase 2 – Traduction de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'Intelligence artificielle

La Phase 2 du Projet, consacrée à l'IA, va consister à traduire, en langues africaines, la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle.

La première édition de cette phase s'ouvre au public le 14 septembre 2024 en Côte d'Ivoire avec la traduction de la Recommandation de l'UNESCO en langues ivoiriennes dont les toutes premières sélectionnées sont le baoulé, le bété, le malinké et le sénoufo.

La deuxième édition, organisée en partenariat avec des universités africaines, est prévue pour l'an 2025. Les langues africaines identifiées pour cette édition sont l'abidji, l'abron, l'abbey, l'adjoukrou, l'agni, l'attié, l'ébrié, le dida, le djimini, le gagou, le godié, le gouro, le guéré, le koulango, le koyaka, le lobi, le néo, le yacouba, en Côte d'Ivoire, le kabyè, l'éwé au

Togo, le fon, le yom et le yorouba au Bénin, le moré, le bambara et le fulfudé (peul) au Burkina Faso, le Wolof au Sénégal, le bambara au Mali, le haoussa et le djerma-sonraï au Niger.

L'accroissement du nombre des langues de traduction de la Déclaration universelle sur la bioéthique et les droits de l'homme et la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle permet de favoriser une appropriation globale et inclusive évitant ainsi de laisser pour compte les langues dites minoritaires.

Langues de traduction pour les autres éditions du Projet: les langues africaines des pays des universités partenaires de la Chaire UNESCO de Bioéthique.

La programmation des langues sera tributaire de la disponibilité des fonds dédiés à la prise en charge des frais générés par le Concours.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les valeurs et principes contenus dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la bioéthique et les droits de l'homme et la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle sont effectivement vulgarisés.

Les langues africaines sont scientifiquement impliquées dans la réalisation des ODD (Objectifs du Développement Durable).

Les meilleures traductions de la Déclaration et de la Recommandation de l'UNESCO dans les langues africaines dominantes et les langues en danger sont connues et reconnues.

L'appropriation mentale, linguistique et culturelle des valeurs et principes contenus dans la Déclaration et la Recommandation de l'UNESCO est facilitée.

Les langues africaines sont enrichies de concepts nouveaux qu'impose l'entrée de l'Afrique dans le technocosme.

Somme toute, le Projet « Semer les graines d'éthique dans l'esprit des populations » est une stratégie d'appropriation linguistique et culturelle des valeurs que promeut l'UNESCO.